

### Depuis 60 ans, le MIN de Cavaillon se veut un acteur dynamique ancré dans son territoire



Né en 1965, le <u>Marché d'intérêt national (MIN) de Cavaillon</u> fêtera ses 60 ans avec le public et les professionnels les vendredi 13 et samedi 14 juin. Intronisations de personnalités, exposition sur l'origine du MIN, ateliers de cuisine, barbecue géant et bien d'autres animations sont prévus pour cet anniversaire.

« Le MIN est un magnifique outil économique, agricole et agroalimentaire souvent méconnu du public »,



commence par dire <u>Benoît Mathieu</u>, président du Marché d'intérêt national de Cavaillon. Ainsi, les 60 ans de cette structure incontournable de la ville de Cavaillon sera l'occasion pour tous de la découvrir. Cet événement donnera aussi l'opportunité au MIN de promouvoir le bien-manger, une sensibilisation que ses équipes et ses producteurs mènent déjà au quotidien.

Durant deux jours, les professionnels et les présidents et directeurs de MIN seront accueillis à Cavaillon. Le Marché d'intérêt national ouvrira aussi ses portes aux Cavaillonnais et visiteurs pour l'occasion. Le MIN n'en est pas à son coup d'essai puisqu'il a déjà accueilli le public, notamment durant les journées de l'agriculture en 2024 avec des rendez-vous fixé dès 5h du matin. Un événement qui avait rencontré un grand succès malgré l'heure précoce.



©MIN de Cavaillon

#### Accueil des directeurs et présidents de MIN

Le vendredi 13 juin, le Marché d'intérêt national de Cavaillon commencera par accueillir les présidents et directeurs de MIN de France, jusqu'à Anger. L'occasion pour eux de découvrir les entreprises du MIN, de la startup à la multinationale, mais aussi son fonctionnement qui participe activement au dynamisme de la ville de Cavaillon.

« Aujourd'hui, il y a une quinzaine de MIN encore ouverts en France. Beaucoup ont fermé avec le développement des grandes surfaces. »

Benoît Mathieu

Les directeurs et présidents des autres MIN découvriront cet outil de développement économique qui se



met au service du territoire et qui compte 22 salariés à la régie, 76 entreprises, 90 producteurs et 13 grossistes. Le MIN de Cavaillon fait partie des plus grands de France avec ses 27 ha. Depuis sa naissance il y a 60 ans, il est resté public, sans subvention de la mairie. Producteur important d'énergie verte avec 17  $000m^2$  de panneaux solaire, recyclage des déchets, élève modèle en terme de solidarité, etc. Ce Marché d'intérêt national s'impose comme l'un des plus importants du pays et fait figure d'exemple pour les autres MIN.

#### Un anniversaire ouvert à tous

Le vendredi 13 juin, le public pourra à son tour découvrir le MIN de Cavaillon en fin d'après-midi. Dès 17h30, des personnalités seront intronisées par la confrérie du Melon de Cavaillon pour qui cette année a une saveur particulière, le <u>Melon de Cavaillon ayant obtenu son IGP</u>. Un apéritif sera offert et suivi de l'inauguration de l'exposition 'Aux origines du MIN' à 19h30. Enfin, un dîner-spectacle 'Sur les traces du MIN' sera organisé. 500 personnes y seront attendues. <u>Il est encore temps de s'y inscrire</u> (tarif : 29€ hors boissons).

Le samedi 14 juin, le temps sera aussi à la fête. Durant la matinée, dès 9h, le public pourra visiter le carreau des grossistes, lieu emblématique de toutes les transactions (gratuit sur réservation). Les chefs Christophe Chiavola, du Prieuré à Villeneuve-lès-Avignon, et Vincenzo Regine, du Domaine des Andéols à Saint-Saturnin-lès-Apt, proposeront des ateliers de cuisine gratuits autour des fruits et légumes. Les enfants ne seront pas mis de côté lors de cet anniversaire qui proposera un atelier animé par Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais. Il y aura aussi un atelier autour de la Pomme Joya, et une animation blind-test. Enfin, cet événement se terminera en beauté avec une grande tablée gourmande le midi, imaginée par le Bristrot du MIN avec des vins locaux, un barbecue géant, des burgers, et bien évidemment les produits frais du MIN.









Le MIN de Cavaillon œuvre quotidiennement pour le bien-manger, mais aussi pour la juste rémunération des professionnels. ©MIN de Cavaillon

#### Aux origines du MIN

Pour les 60 ans du MIN de Cavaillon, il sera possible de replonger dans l'histoire. Voyage tout droit vers le Moyen-Âge, plusieurs siècles avant la création du Marché d'intérêt national, lorsque les statuts municipaux réglementaient déjà le commerce et les marchés à Cavaillon. Les produits issus de l'agriculture était transportés par roulage à Marseille, Carcassonne, Lyon ou encore Paris. Puis les chemins de fer sont arrivés dans les année 1860, suivis du moteur au XXe siècle. Ce n'est qu'au milieu des années 1900 que naissent les Marchés d'intérêt nationaux en France. En 1959, le conseil municipal de Cavaillon votait pour la création d'un MIN, qui voyait le jour 6 ans plus tard.

« Il y a eu un énorme travail d'archives pendant 3 mois pour élaborer l'exposition des 60 ans. »



#### Benoît Mathieu

60 ans plus tard, le MIN revient sur ses six dernières décennies au travers de l'exposition 'Aux origines du MIN', élaborée grâce aux archives de la ville, et plus particulièrement grâce à Hélène Maignan, directrice des archives de Cavaillon, qui a œuvré durant plusieurs mois pour permettre la création de cette exposition. En tout, ce sont 12 panneaux verticaux, recto verso, qui retraceront l'histoire du MIN de Cavaillon, ainsi qu'un petit film.









## Commune de Cavaillon

- Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique:
  - du projet d'aménagement d'un marché d'intérêt national,
  - 2°) du projet de déviation du C.D. 31 compris dans les emprises dudit marché
- Enquête parcellaire.

# ARRÊTÉ

LE PREFET DE VAUCLUSE Chevalier de la Légion d'Honneur

VU l'ordonance N° 58-997 du 23 octobre 1958 sur l'expropristion peur cause d'utilité publique ; ensemble le décret n° 59-701 du 6 Juin 1959 pertant règlement d'administration publique sur les procédoses d'ampiles.

VU ensemble les circulaires interministérielles des 10 décembre 1958 et l'exptembre 1959 commentant les dispositions du trains con-

VU le décret N° 53-959 du 30 septembre 1953, l'ordonnance N° 58-766 du 27 août 1958 et le décret N° 58-767 de 25 août 1958 portant organisation générale des márchés d'intérêt national ;

taux et notamment l'article 6, chaptre il trantant de l'ouvertire et du pedressement des chemins départementaux ; VU l'astrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Général, séance du 14 décembre 1960, autorisant la dévistion du C.D. 31 et fixant

la direction nouvelle et la largeur de cette voie ;

VU la délibération du Conseil Municipal de CAVAILLON du 27
juillet 1969 approuvant le programme des trevaux d'aménagement du

juillet 1900 approuvant le programme des travaux d'aménagement du marché d'intérêt national et sollicitant sa mies à l'enquête ; VU les pièces du dossier constitué par la ville de CAVAILLON en ma de l'aménite originals le la déclaration d'attitué maléires de l'originals

VU le plan parcellaire et la liste des propriétaires des immeubles dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation du projet ; VU le rapport de l'Ingéniour en chef du Génie rural du 18 aoît

YU le rapport de l'Ingenteur en chef du Génie rural du 18 aoît 1960 ; VU l'avis émis le 1' septembre 1960 par le Directeur des services départementaux du Ministère de la construction ;

VU le rapport de l'ingénieur en chef des Ponts-et-chaussées du 8 septembre 1900 ; VU le procés-verbal d'estimation des terrains drané par le Directeur de l'Enrapistrement et des Domaines approprié le 19 janvier 1961

ir de l'Enregistrement et des Domaines approuvé le 19 janvier 196 l'administration cantrale des Domaines ;

#### ARRETE

Article I<sup>\*</sup>. — Le projet d'anningement d'un marché d'intérit rational à CAVAILLON comportent la déviation du C.D. 31 entre les p.le. 30.784 (cété Cheval-Bunc) et 30.784 (cété Cavaillen) sera soumis : I ) à une sequite prétablée : le déstantion d'utilité publique tant ne qui concerne les travares à contrassentent qu'en ce qui concerne les

acquisitions de terraina ;

2') à l'enquête procrète par l'article 8, chapitre II du Réglement punéest sur le Service des chemies départementaux pour la partie affé-

3) à une soquits parcellaire en vue de délimiter exactement les immeubles à acquérir pour permiettre la réalisation du projet. Article 2. — M. Marius AYMZ, Chef de Division de Préfeteure un retraite, dominité route des Courses, à CAVAILLON, est étaigné un

qualité de commissaire-enquiteur.

Le Maire de CAVAILLON procédure à la nutification de cette de rision en remettant à l'intéressé une ampliation du présent arrêté.

Applied 4. – L'ensemble du deusier d'empales (anquête préalable à le déclaration d'outilée positique — susqu'et parcellaire) ainsi qu'un organis distinct pour chaque enquête service dessais à la Maries de parcellaire de la Maries de parcellaire de la Company de la Com

Es outre, en ce qui conomne plus particullirement l'enqueits préslable à la déclaration d'etilité publique, perdant les trois dernânes jours de la consultation seit les 6,7 et 8 nues 1931, le consmissairs-enquêteur se tirendre en mairie à la disposition du public pour recevoir le cas échérat ses observations.

échéent ses observations.

Article 5. — A l'expiration du délai si-dissus finé les registres.

AFFICHES MISTRAL - CAVAILLON

 pour l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pa le commissire-enquêteur qui le fransmettre au Maire deta les trois jour avec le dissier d'enquête, le tout accompagné de ses conclusions claire ment mutivées.

2º) pour l'exquite percellaire par le Maire qui le transmettra dan les 24 houres avec le dustier d'enquête au comenisaire-enquêteur. Ci demire disposera alers d'un délai de luit jours pour adresser, avec so avis et le procla-vebal des opérations. l'ansemble des documents constituant le dussie, à M. la Sous-Prédet d'APT.

Article 6. — Le présent arrêté sera affiché notamment à la port principale de la Mairie et publié par tous autres procédés en usage dan

Il sura en outre innéré en caractères apparents dans l'un des journeux publiés dans le département et habilité à recevoir les armonces judé

Cas formalités devront être offectuées avant la date d'ouverture de l'empedite soit le 22 février 1961. Il sera justifié de leur accomplissement par o revificat du Maire et l'ammazion au dessier d'empuète de deux anamplaires du journal contenant l'insertion édécases prescrite.

Avidic 7 — De plus, à peine de aullité de l'esquête parcellaire, soilleafine individualité du dousier un Maine sans faite par les soins du Maine de CAP-VAILLON, cous pil recommandé avec demande d'arcusé de récoglion, sur propriétaires en les invitant à fourné à l'aide de la fiche sanney à la lettre de notification les resessionments demandés tart un

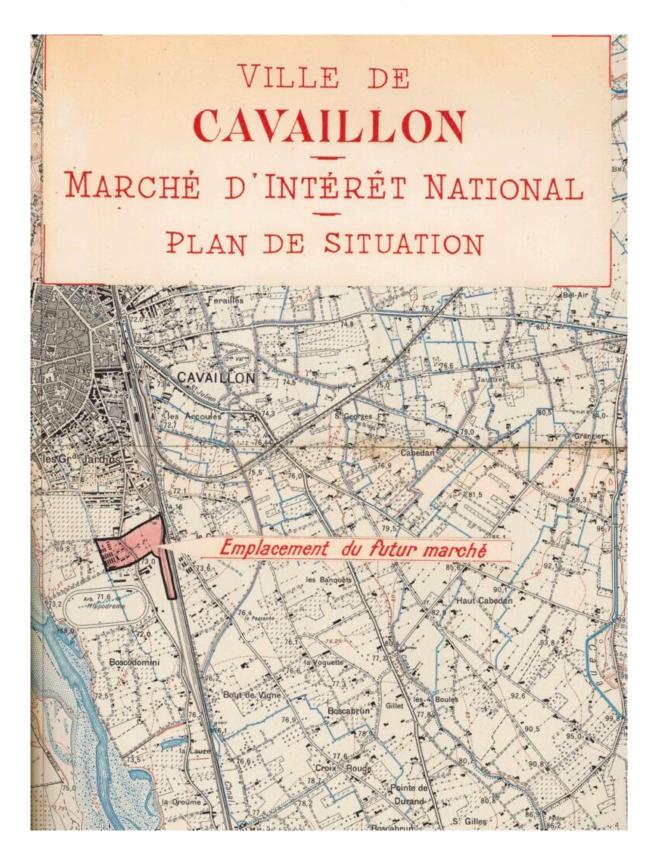
Acticle S.— M., la Sacritaire steiral de la Préfecture de Vac class, M. la Sour-Préte d'AST, M. la Maise de CAVALLON, M.; Cercenisaire-requiètre désigné cont chargée, chacus en ce qui la conse s, de l'excércion du présent arriés dont ampliation sera acheané à toute fins utilic à M. la Président de la Chambre de Comencre et d'industri M. la Président de la Chambre d'Agriculture, M. l'Application en

AVIGNON, le 1' Février 196

Le Préfet,









© Archives de la Ville de Cavaillon